

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le trente septembre à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 23 septembre 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Gabriel BELAMIRI (procuration à P. CONSTANCE), Alain DUFRENNE (procuration à I. WILLEMAND), Gérard DUMONT (procuration à R. PRUD'HOMME), Bruno PIECKOWIAK (procuration à F. DURANEL) et Frédéric HALLEZ (procuration à S. MICHEL).

Objet : 2021-09/14 Vente d'un logement locatif social situé à Barlin 56 rue Chateaubriand appartenant à la SA d'HLM SIA Habitat, sollicitation de l'avis du Conseil Municipal

Madame Isabelle WILLEMAND est élue secrétaire de séance.

Le Président explique à l'Assemblée que la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) sollicite l'avis de la commune, par courrier en date du 19 août 2021, à propos de la cession d'un logement situés au 56 rue Chateaubriand à BARLIN appartenant à la SA d'HLM SIA Habitat, selon les modalités prévues aux articles L443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le prix de vente du logement au m<sup>2</sup> s'élève à 1 050,00 €, le logement est libre d'occupant.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

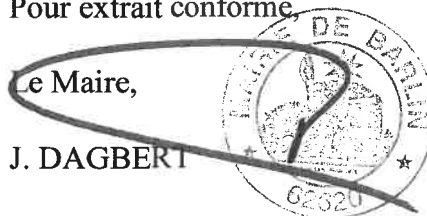
A l'unanimité,

Donne un avis favorable à la cession du logement situé 56 rue Chateaubriand à BARLIN appartenant à la SA d'HLM SIA Habitat.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



REÇU LE 07 OCT. 2021

Le Maire certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte  
(application de l'article L2131-1 du CGCT)

Le 06 octobre 2021

Le Maire,  
J. DAGBERT

